



# AUTORISATION PARENTALE VACANCES D'AUTOMNE

## 2EME SEMAINE DU 26 AU 30 OCTOBRE

### « LE MANOIR D'HALLOWEEN »



Le Service Jeunesse propose des animations sur la deuxième semaine des vacances d'automne sur la thématique « Le Manoir d'Halloween ». Cette semaine, la Boit'J se transforme en un véritable manoir hanté, où les jeunes pourront participer à différentes activités, relever des défis et prendre part à de nombreuses aventures sur le thème d'Halloween.

Les jeunes peuvent s'inscrire soit en journée complète (du lundi au vendredi obligatoirement) soit les après-midis seulement (les jours qu'ils souhaitent). Le fonctionnement des animations journées complètes est un accueil échelonné de 9h à 10h avant un temps d'animation de 10h à 17h. Le fonctionnement des animations de l'après-midi est un accueil de 13h30 à 14h pour un temps d'animation de 14h à 17h (si les horaires sont différents, ils seront notifiés sur le tableau). La sortie à la journée du jeudi est aussi proposée aux jeunes inscrits sur les après-midis mais ils doivent venir sur un après-midi en amont. Un accueil libre sera proposé sur les fins d'après-midis de 17h à 19h. Les repas et les goûters sont fournis par le Service Jeunesse.

| DATES             | MATIN                                                                                                                                                             | APRES-MIDI                                                                                                                         |
|-------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| HEURES            | DE 9H00 A 17h00                                                                                                                                                   | DE 17H A 19h                                                                                                                       |
| LUNDI<br>26/10    | <b>JEUX DE CONNAISSANCE :</b><br>- ZIP ZAP<br>- LE FANTÔME MYSTÈRE<br>PRÉSENTATION DE LA SEMAINE<br>DÉCORATION DE LA SALLE                                        | <b>JEUX SPORTIFS :</b><br>- L'INVASION DES ZOMBIES<br>- SORCIÈRES VS MONSTRES : LE DUEL<br>DU MANOIR                               |
| MARDI<br>27/10    | <b>SORTIE</b><br><br>(PRÉVOIR GOURDE, CHAUSSURES DE SPORT, TENUE DÉCONTRACTÉE) | <b>JEU SPORTIF : LA TRAQUE DES OMBRES</b><br><b>JEUX DE SOCIÉTÉ : FIESTA DE LOS MUERTOS, RUMBLE<br/>IN THE DUNGEON, LOUP GAROU</b> |
| MERCREDI<br>28/10 | <b>JOURNÉE INTERCO AVEC VILLENEUVE TOLOSANE</b><br><b>JEU DE CONNAISSANCE : PANIQUE À BORD</b><br><b>GRAND JEU : SAGAMORT</b>                                     | <b>FABRICATION DE DÉGUISEMENTS</b><br><b>+ CRÉATION DE SAYNÈTES</b>                                                                |
| JEUDI<br>29/10    | <b>DÉPART 9H</b><br><b>VALYGATOR</b><br>EXPLORATEURS DE SÉRIATIONS<br>(PRÉVOIR CASQUETTE, GOURDE, CHAUSSURES DE SPORT, TENUE DÉCONTRACTÉE)                        | <b>RETOUR À 19H</b>                                                                                                                |
| VENDREDI<br>30/10 | <b>ATELIER CUISINE : LES RECETTES<br/>MAUDITES</b>                                                                                                                | <b>DIFFUSION D'UN FILM D'HALLOWEEN</b><br><b>+ GOÛTER</b>                                                                          |

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez nous contacter :  
Service jeunesse – Parc du Manoir – Tél 05 61 76 82 79



# AUTORISATION PARENTALE VACANCES D'AUTOMNE

## 2EME SEMAINE DU 26 AU 30 OCTOBRE

### « LE MANOIR D'HALLOWEEN »

Je soussigné, Mme, M. (père, mère, tuteur).....

Demeurant.....

Téléphone ...../.....

Autorise mon enfant..... né le.....

à participer aux activités proposées par le Service Jeunesse.

J'autorise mon enfant à partir seul après les activités : Oui ☐ Non ☐

Droit à l'image : Oui ☐ Non ☐

VOUS DEVEZ CHOISIR LA FORMULE QUI VOUS INTÉRESSE,  
ENTRE LES ANIMATIONS À LA JOURNÉE (SEMAINE OBLIGATOIRE) OU UNE SÉLECTION DES ANIMATIONS DE L'APRÈS-MIDI :

|                        | Animation semaine complète<br>de 10 h à 17 h |                                                              | Animation après-midi<br>de 14 h à 17 h       |                                                              |
|------------------------|----------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|
| Lundi<br>26 octobre    | Tarif journée (1)                            | OUI <input type="checkbox"/><br>NON <input type="checkbox"/> | Gratuit                                      | OUI <input type="checkbox"/><br>NON <input type="checkbox"/> |
| Mardi<br>27 octobre    | Tarif journée (1)<br>+ supplément sortie (2) |                                                              | Gratuit                                      | OUI <input type="checkbox"/><br>NON <input type="checkbox"/> |
| Mercredi<br>28 octobre | Tarif journée (1)                            |                                                              | Gratuit                                      | OUI <input type="checkbox"/><br>NON <input type="checkbox"/> |
| Jeudi<br>29 octobre    | Tarif journée (1)<br>+ supplément sortie (2) |                                                              | Tarif journée (1)<br>+ supplément sortie (2) | OUI <input type="checkbox"/><br>NON <input type="checkbox"/> |
| Vendredi<br>30 octobre | Tarif journée (1)                            |                                                              | Gratuit                                      | OUI <input type="checkbox"/><br>NON <input type="checkbox"/> |

(1) LE PRIX DE JOURNÉE EST VARIABLE EN FONCTION DES REVENUS, IL VARIE DE 5,25 € À 12 € POUR LES CUGNAIS, (24,15 € POUR LES PERSONNES EXTÉRIEURES). (2) SUPPLÉMENT SORTIE EXCEPTIONNELLE : 4,20 €

**Paiement :** Vous recevrez une facture de la part de la régie municipale de Cugnaux, à régler en mairie ou en ligne sur le portail famille, dès réception.  
(toute absence non justifiée par un certificat médical sera facturée).



# AUTORISATION PARENTALE VACANCES D'AUTOMNE

## 2EME SEMAINE DU 26 AU 30 OCTOBRE

### « LE MANOIR D'HALLOWEEN »

> LES MODALITÉS POUR POUVOIR S'INSCRIRE À CES ANIMATIONS VACANCES SONT LES SUIVANTES :

- AVOIR CRÉÉ UN COMPTE SUR LE SITE DU PORTAIL FAMILLE DE CUGNAUX.
- AVOIR PROCÉDÉ À L'INSCRIPTION EN LIGNE, SECTION « GUICHET UNIQUE 2026/2027 », ET AVOIR FOURNI LES DOCUMENTS NÉCESSAIRES DEMANDÉS.
- AVOIR PROCÉDÉ À L'INSCRIPTION EN LIGNE AU TYPE D'ACTIVITÉ « CARTE D'ADHÉSION JEUNESSE 2026/2027 » (VALABLE JUSQU'AU 31 AOÛT 2027, POUR TOUTE LA FAMILLE), AU PRIX DE 10.50€ PAR FAMILLE POUR LES CUGNAIS ET 21€ POUR LES PERSONNES NE RÉSIDANT PAS SUR LA COMMUNE.
- PAIEMENT : VOUS RECEVREZ UNE FACTURE DE LA PART DE LA RÉGIE MUNICIPALE DE CUGNAUX, À RÉGLER EN MAIRIE OU EN LIGNE SUR LE PORTAIL FAMILLE DÈS RÉCEPTION.

- JE CERTIFIE QUE LES RENSEIGNEMENTS RELATIFS À MON ENFANT, CONTENUS DANS LE DOSSIER DU SERVICE JEUNESSE, SONT DÛMENT REMPLIS ET EXACTS.
- JE CERTIFIE AVOIR PROCÉDÉ À L'INSCRIPTION DE MON ENFANT AU SERVICE JEUNESSE, ET QUE LES RENSEIGNEMENTS LE CONCERNANT SONT EXACTS.
- J'ATTESTE SUR L'HONNEUR AVOIR INFORMÉ LE PÈRE, LA MÈRE OU LE TUTEUR DÉTENTEUR CONJOINTEMENT DE L'AUTORITÉ PARENTALE SUR L'ENFANT, QUE CE DERNIER PARTICIPERA À L'ACTION CI-DESSUS DÉCRITE.
- J'AUTORISE LE RESPONSABLE DE LA SORTIE À PRENDRE TOUTES MESURES NÉCESSAIRES EN CAS D'URGENCE.

Fait à ....., le .....

SIGNATURE DES PARENTS PRÉCÉDÉE DE LA MENTION « LU ET APPROUVÉ »

La Mairie de CUGNAUX vous informe qu'elle est en conformité avec le règlement général sur la protection des données (RGPD) concernant la collecte et l'utilisation des données à caractère personnel (directive UE 2016/680).

CETTE AUTORISATION DOIT ÊTRE RETOURNÉE AUX ANIMATEURS DE LA BOIT'J, AU COLLÈGE OU AU SERVICE JEUNESSE

AU PARC DU MANOIR – 31270 CUGNAUX

05 61 76 82 79